

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2015

---

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CF211

présenté par  
Mme Dalloz

-----

### ARTICLE 19

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La création d'un comité consultatif pour le crédit d'impôt pour dépenses de recherche (CIR) et le crédit d'impôt innovation ( CII) constitue une remise en cause du crédit d'impôt en lui même. Par cet amendement il est donc proposé de supprimer cette nouvelle instance.